



obtention de la carte de Sécurité Sociale

Par **Cathiedel59**, le **13/08/2012 à 13:57**

Je suis né en Tunisie mais j'ai toujours vécu en Italie. Avant de venir en France, j'ai reçu un permis de séjour indéterminé CE. Je travaille à Paris depuis décembre 2011 en CDI comme électricien mais je n'arrive pas à me faire délivrer une carte de Sécurité Sociale. A la CPAM, on ne reconnaît pas mon permis de séjour CE.

Au début de mon séjour en France, je suis allé à la Préfecture où ils m'ont bien confirmé que ce document est valable pour vivre et travailler en France.

Que dois-je faire pour avoir la Séc. Sociale? Je dois me faire valider mon permis de séjour? Où?

Merci de votre réponse.

Cordialement,
Mohammed

Par **P.M.**, le **13/08/2012 à 17:00**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une structure d'aide aux étrangers...